



CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUILLET 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance: 34

M. Serge Andrieu –
Mme Yvette Guiou- M. Michel Blanchard- Mme Jacqueline Bouyac – M. Franck Dupas
Mme Céline Alliès-Corteggiani – M. Jaouad Ziati – Mme Caroline Balas –
M. Alain Belhomme – Mme Victorine Surtel – M. Bernard Bossan –
Mme Pauline Dreano – M. Joël Botreau – Mme Jacqueline Renou –
M. Jean-François Senac – Mme Laurence Bosserai – M. Jean-Pierre Cavin –
Mme Véronique Mencarelli – M. Patrick Jaillard – Mme Claudine Mora –
M. Olivier Ceyte – Mme Marie-France Miniconi – M. Denis Soula –
Mme Pascale Demuru – M. Angelo Maccagnan –Mme Sandra Gay–Moulines –
M. Bertrand De La Chesnais – Mme Christiane Salesses –
Mme Christiane Morin-Favrot – M. Marc Dedieu – Mme Catherine Rimbert –
M. Pierre Bourdelles – M. Claude Melquior – M. Marc Jaume

Absent excusé : M. Hervé De Lépinau – procuration à M. Bertrand De La Chesnais

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*

ELECTION DU MAIRE	
	<p>Sous la Présidence de madame SALESSES, conseillère municipale la plus âgée. Le Conseil Municipal désigne trois assesseurs : Mme Jacqueline Renou, Mme Catherine Rimbert, M. Marc Jaume. Mme Christiane Salesses, Présidente de séance, prend acte des candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidature au poste de Maire : M. Serge Andrieu - Candidature au poste de Maire : M. Bertrand De La Chesnais <p>Il est procédé au vote à scrutin secret.</p>
RAPPORT N°1	1er Tour de Scrutin :
DCA	Nombre de votants : 35
MME SALESSES	Nombre de Bulletins Blancs et Nuls : 2
	Nombre de suffrages exprimés : 33
	La majorité absolue des suffrages exprimés est donc de : 17
	Serge Andrieu : 26 Voix
	Bertrand De La Chesnais: 7 Voix
	Mme Christiane Salesses déclare que M. Serge Andrieu est élu Maire de Carpentras et installé à la majorité absolue des suffrages exprimés.
	M. Serge Andrieu, Maire de Carpentras, prend la présidence de la séance, et propose à chacune des têtes de liste de prononcer une allocution

<p>RAPPORT N°2 DCA M. LE MAIRE</p>	<p align="center">FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé à 10 le nombre d'Adjoints au Maire</p> <p align="center">Présents : 34 procurations : 1 <i>Adopté par 26 voix Pour (Aimer Carpentras)</i> <i>et 9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougons pour Carpentras)</i></p>										
<p>RAPPORT N°3 DCA M. LE MAIRE</p>	<p align="center">ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE</p> <p>M. Le Maire propose que les mêmes assesseurs soient conservés à savoir Mme Jacqueline Renou, Mme Catherine Rimbart, M. Marc Jaume. M. Le Maire prend acte des listes de candidats à la fonction d'adjoints au Maire, et constate la candidature unique présentée par la Liste « Aimer Carpentras » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Yvette Guiou - Franck Dupas - Laurence Bosserai - Bernard Bossan - Pauline Dreano - Alain Belhomme - Caroline Balas - Patrick Jaillard - Jacqueline Bouyac - Jean-François Senac <p>Il est procédé au vote à scrutin secret.</p> <p>1er Tour de Scrutin :</p> <table border="0"> <tr> <td>Nombre de votants :</td> <td align="right">35</td> </tr> <tr> <td>Nombre de Bulletins Blancs et Nuls :</td> <td align="right">10</td> </tr> <tr> <td>Nombre de suffrages exprimés :</td> <td align="right">25</td> </tr> <tr> <td>La majorité absolue des suffrages exprimés est donc de :</td> <td align="right">13</td> </tr> </table> <table border="0"> <tr> <td>Liste Conduite par Madame Yvette Guiou :</td> <td align="right">25 Voix</td> </tr> </table>	Nombre de votants :	35	Nombre de Bulletins Blancs et Nuls :	10	Nombre de suffrages exprimés :	25	La majorité absolue des suffrages exprimés est donc de :	13	Liste Conduite par Madame Yvette Guiou :	25 Voix
Nombre de votants :	35										
Nombre de Bulletins Blancs et Nuls :	10										
Nombre de suffrages exprimés :	25										
La majorité absolue des suffrages exprimés est donc de :	13										
Liste Conduite par Madame Yvette Guiou :	25 Voix										
	<p align="center">LECTURE ET REMISE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL PAR MONSIEUR LE MAIRE</p>										
<p>RAPPORT N°4 DCA M. LE MAIRE</p>	<p align="center">CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU NOMBRE DE MEMBRES NOMMES PAR LE MAIRE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a 5 le nombre de représentants du conseil municipale au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, et à 5 le nombre de membre nommés par le Maire.</p> <p align="center">Présents : 34 procurations : 1 <i>Adopté par 28 voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i> <i>et 7 voix Contre (Union pour Carpentras)</i></p>										

RAPPORT N°5
DCA
M. LE MAIRE

**ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

M. Le maire propose que les mêmes assesseurs soient conservés à savoir Mme Jacqueline Renou, Mme Catherine Rimbert, M. Marc Jaume.

M. Le Maire prend acte des listes de candidats à la fonction de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

La Liste « Aimer Carpentras » présente une liste de 5 candidats :

- Laurence Bosserai
- Claudine Mora
- Denis Soula
- Véronique Mencarelli
- Joël Botreau

La Liste « Union pour Carpentras » présente une liste de 5 candidats :

- Bertrand De La Chesnais
- Marc Dedieu
- Christiane Salesses
- Catherine Candela (Rimbert)
- Christiane Morin-Favrot

La Liste « Bougeons pour Carpentras » présente une liste de 2 Candidats :

- Claude Melquior
- Marc Jaume

Il est procédé au vote à scrutin secret.

Nombre de votants :	35
Nombre de Bulletins Blancs et Nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	34
Nombre de sièges à pourvoir :	5
Quotient électoral :	$34/5 = 6$

Liste Conduite par Madame Laurence Bosserai :	27 Voix
Liste Conduite par M. Bertrand De La Chesnais :	5 Voix
Liste Conduite par M. Claude Melquior :	2 Voix

La liste conduite par Madame Laurence Bosserai obtient 4 sièges, la liste conduite par M. De La Chesnais obtient 1 siège.

Sont élus représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Laurence Bosserai
- Claudine Mora
- Denis Soula
- Véronique Mencarelli
- Bertrand De La Chesnais

Affiché le : 9 juillet 2020



Le Maire

Serge Andrieu